Annexe

# Économie-gestion

## Classes préparant au baccalauréat professionnel

Sommaire

Préambule

Les enjeux de l’enseignement d’économie-gestion dans la formation du futur bachelier professionnel

Finalités et objectifs

Repères pour la formation

Programme pour le cycle

Module 1 – Découvrir l’environnement d’une entreprise.

Module 2 – Les choix d’une entreprise en matière de production.

Module 3 – De la création de valeur à sa répartition.

Module 4 – Les mutations de la relation de travail.

## Préambule

### Les enjeux de l’enseignement d’économie-gestion dans la formation du futur bachelier professionnel

La voie professionnelle poursuit un double objectif pour le futur bachelier : lui permettre de s’insérer professionnellement une fois son diplôme obtenu ou de poursuivre des études dans l’enseignement supérieur. Dans les deux cas, le bachelier sera amené à évoluer dans un monde professionnel en mutation dont il devra percevoir les enjeux afin d’y prendre pleinement sa place.

À ce double titre, la science économique et les sciences de gestion permettent d’éclairer la compréhension de l’environnement professionnel du futur bachelier professionnel. Cet enseignement présent dans l’ensemble des filières du secteur de la production poursuit plusieurs enjeux :

* par le décryptage de quelques mécanismes fondamentaux en économie et en gestion, développer chez l’élève[[1]](#footnote-1) la capacité à comprendre son environnement pour appréhender les conséquences des mutations économiques contemporaines et ainsi développer son adaptabilité ;
* accompagner l’élève dans son parcours de citoyen responsable, en explicitant les cadres juridique et organisationnel dans lesquels il évoluera tant dans sa vie professionnelle que personnelle, et en l’amenant à comprendre les conséquences de ses actions pour lui-même et les organisations avec lesquelles il est engagé au sein de la société française et européenne ;
* favoriser l’autonomie et l’apprentissage personnel de l’élève pour le rendre acteur de son avenir en lui permettant :
  + d’identifier des ressources crédibles et pertinentes en science économique, en sciences de gestion ainsi qu’en droit ;
  + de les actualiser pour éclairer ses choix dans la construction de son parcours professionnel et de son parcours de formation tout au long de la vie.

### Finalités et objectifs

L’exercice de toute activité professionnelle nécessite la compréhension des choix réalisés par l’entreprise. Ceux-ci dépendant de l’environnement économique et des contraintes liées à la gestion, l’élève doit disposer d’un éclairage sur ces deux dimensions.

L’enseignement d’économie-gestion favorise la mobilité de l’élève en lui permettant d’identifier et de comprendre les enjeux des mutations de l’économie en lien avec le développement durable et ceux relatifs au développement du numérique. Il s’agit également de doter l’élève de compétences en lien avec son parcours professionnel futur, en favorisant son appropriation du cadre juridique et règlementaire de son travail, ainsi que son adaptation aux différentes formes d’organisation du travail et aux environnements numériques. L’enseignement d’économie-gestion participe à l’acquisition de capacités d’expression et de communication par l’usage d’un vocabulaire adapté et au développement d’une autonomie de pensée et d’un esprit critique.

Ces finalités se déclinent en cinq objectifs :

* exploiter des données économiques et connaître des outils de gestion pour comprendre les choix opérés par les entreprises et contribuer à ces choix ;
* connaître différentes formes d’organisation du travail et les évolutions liées aux environnements numériques pour mieux s’y adapter ;
* comprendre le cadre juridique et réglementaire de la relation de travail pour réaliser des choix éclairés dans son parcours professionnel ;
* acquérir des outils méthodologiques pour développer son autonomie ;
* construire, à l’écrit et à l’oral, une réponse argumentée à une question posée.

### Repères pour la formation

#### Structuration du programme

Le programme est décliné en quatre modules :

* Découvrir l’environnement d’une entreprise.
* Les choix d’une entreprise en matière de production.
* De la création de valeur à sa répartition.
* Les mutations de la relation de travail.

Chaque module se compose de plusieurs questions, chacune relevant d’un champ disciplinaire unique, soit la science économique, soit les sciences de gestion, soit le droit.

Le programme est conçu selon une logique modulaire. Si, pour des raisons de présentation, les modules figurent dans un certain ordre, il appartient aux professeurs de choisir l’ordre dans lequel ils seront abordés en fonction de la démarche didactique mise en œuvre et des opportunités d’illustration propres à chaque établissement.

Pour chaque module est mentionné un temps indicatif d’enseignement à destination des élèves sous statut scolaire.

#### Démarche pédagogique

Le programme d’économie-gestion propose de former l’élève du secteur de la production aux fondamentaux de l’économie, de la gestion et du droit en prenant appui sur quatre modules. Il s’agit de lui permettre de s’approprier les outils de compréhension du monde économique dans lequel il évolue.

Dans chacun des quatre modules proposés, un questionnement précise les capacités à développer et les notions à maîtriser en fin de formation. Des indications complémentaires cernent l’étendue de l’étude. Le premier module, « Découvrir l’environnement d’une entreprise », pose les cadres économique et juridique nécessaires à la compréhension des autres modules. De plus, le programme est construit de façon à ce que certains concepts fondamentaux soient abordés puis approfondis à différents moments du cycle terminal.

L’initiation à la recherche documentaire, l’analyse de documents statistiques, l’exploitation d’articles et de textes argumentatifs développent les compétences méthodologiques des élèves et visent à conforter les capacités d’argumentation et de raisonnement tant à l’écrit qu’à l’oral. L’usage du numérique est intégré dans les pratiques pédagogiques afin de favoriser les interactions et de susciter l’engagement de l’élève dans les activités proposées. Cette démarche participe à la formation d’un citoyen éclairé et à une utilisation professionnelle du numérique.

Pour donner une dimension concrète à l’enseignement d’économie-gestion, chacune des questions du programme repose sur l’étude d’un contexte et de mises en situation en lien avec le secteur d’activité dès que la problématique le permet. Une progressivité du niveau de guidance proposé dans la scénarisation des situations d’apprentissages est préconisée, afin de développer l’autonomie du raisonnement.

La structuration des séances autour de modalités pédagogiques variées permet de placer l’élève – seul, en binôme ou en groupe – au cœur de ses apprentissages et de favoriser son autonomie.

#### Liens avec d’autres programmes

Le programme d’économie-gestion peut s’articuler avec d’autres enseignements, notamment avec l’histoire-géographie.

Afin d’encourager ces liens, des pictogrammes ont été insérés à la fin des indications complémentaires lorsque les notions abordées permettent cette mise en relation.

|  |  |
| --- | --- |
| **⬄** | Lien avec les programmes d’histoire-géographie. |

## Programme pour les classes de seconde, première et terminale

### Module 1 - Découvrir l’environnement d’une entreprise.

Un secteur d’activité se caractérise par la nature de la production et les différents types d’entreprise y intervenant. À partir de l’étude d’un secteur en lien avec la filière de formation suivie, les diverses formes d’entreprises et leurs finalités économiques et/ou sociales sont mises en évidence.

La place occupée par l’entreprise et ses échanges avec les différents agents économiques de son environnement permettent ensuite de distinguer la nature des flux échangés et d’introduire la notion de marché. Dans ce cadre, l’entreprise est amenée à formaliser ses échanges sous la forme de contrats.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Questions | Capacités | Notions | Indications complémentaires | |
| Comment se caractérise un secteur d’activité ? | * Présenter un secteur d’activité. * Évaluer l’importance du secteur d’activité dans l’économie. * Identifier les différentes formes d’organisations et leurs finalités. | Secteur d’activité  Entreprise  Typologie des entreprises  Biens, services  Production marchande/non marchande  Économie sociale et solidaire (ESS)  Organisations professionnelles | La diversité des organisations répond aux besoins de l’économie, à certaines formes de demande sociale.  Pour présenter le secteur d’activité (principalement celui dont dépend la filière de formation de l’élève), il convient de :   * mettre en évidence la nature des productions : biens ou services, production marchande ou non marchande ; * caractériser les entreprises du secteur selon leur type d’activité (typologie de l’Insee), leur effectif et leurs finalités.   L’identification des finalités des organisations, en fonction de leur objet et en lien avec la satisfaction des besoins économiques et sociaux, est présentée à partir de situations didactisées issues du secteur d’activité. Le rôle et la place des organisations professionnelles sont évoqués, ainsi que les organisations assurant des missions de service public comme l’inspection du travail.  L’économie sociale et solidaire (ESS) est appréhendée sous l’angle économique dans le secteur d’activité étudié. Les différentes formes d’organisation qui composent l’ESS sont présentées et contextualisées (association, coopérative…). | |
| Comment une entreprise interagit-elle avec son environnement ? | * Identifier les différents agents économiques. * Repérer les échanges réalisés par une entreprise avec les autres agents économiques. | Agents économiques  Échanges  Marché | L’activité économique se réalise à travers des échanges entre différents agents économiques autour d’opérations de production, de distribution et de consommation.  À partir de contextes issus, si possible, de l’environnement de proximité de l’élève, les différents agents économiques présents dans la comptabilité nationale (entreprises, ménages, institutions financières, administrations publiques et reste du monde) sont identifiés. Les échanges entre agents économiques sont mis en évidence en distinguant la nature des flux (réels ou financiers) et nommés. Un circuit économique simplifié est schématisé, où la notion de marché est mise en évidence. | |
| ⬄ | Lien avec l’enseignement d’histoire-géographie : Des réseaux de production et d’échanges mondialisés. |
| Comment les relations entre les agents économiques sont-elles formalisées ? | * Identifier les éléments caractéristiques d’un contrat. * Repérer les droits et obligations des parties au contrat. * Caractériser une inexécution contractuelle. * Reconnaître les conditions de la mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle. | Contrat : définition, parties, objet  Principe de la liberté contractuelle  Force obligatoire  Droits et obligations  Obligations de moyen et de résultat  Conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle  Dommages-intérêts | Les échanges entre les agents économiques se formalisent sous la forme de contrats, en vue de répondre à plusieurs objectifs : amélioration de la qualité de la prestation, sécurisation de la relation, obligation de contracter… Le principe de liberté contractuelle est présenté tant dans ses opportunités que dans ses limites (impossibilité pour un contrat d’aller à l’encontre d’une loi, interdictions de contracter).  À partir d’une situation professionnelle reposant sur un contrat du secteur d’activité du baccalauréat préparé, il s’agit d’amener l’élève à identifier les éléments caractéristiques de tout contrat, à repérer les prérogatives et obligations. Les notions d’obligation de moyens et de résultat sont présentées, permettant ainsi dans un contexte donné d’identifier une situation d’inexécution contractuelle et d’envisager la mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle (existence d’un dommage, inexécution contractuelle, lien de causalité). | |

**Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 19 heures de l’enseignement total sur les 3 années de formation.**

### Module 2 - Les choix d’une entreprise en matière de production.

L’entreprise se structure pour améliorer son efficacité, ce qui induit un type d’organisation à travers les fonctions mises en place. Elle réalise aussi des choix de combinaison des facteurs de production afin d’assurer sa performance économique.

L’entreprise prend des décisions pour se développer et/ou pour répondre à la concurrence : savoir s’adapter constitue un impératif pour assurer sa pérennité dans un environnement en constante évolution.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Questions | Capacités | Notions | Indications complémentaires |
| Comment se structure une entreprise ? | * Identifier les différentes fonctions d’une entreprise et leurs interactions. * Se situer dans l’entreprise. | Les fonctions d’une entreprise  Organigramme | Les différentes fonctions d’une entreprise (achats, comptabilité et finances, direction et administration centrale, logistique, marketing et ventes, production, recherche et développement, ressources humaines) sont identifiées et présentées à partir des observations en période de formation en milieu professionnel (PFMP) ou de contextes issus du secteur d’activité du baccalauréat préparé.  Des situations contextualisées permettent de se situer au sein de l’organigramme d’une entreprise. |
| Comment une entreprise définit-elle sa production ? | * Caractériser la demande et l’offre de l’entreprise. * Repérer les évolutions de la demande et de l’offre de l’entreprise. | Demande  Offre  Cycle de vie du produit  Innovation  Développement durable et ses conséquences sur l’offre : traitement des déchets (modèle circulaire), circuits courts, vente d’un usage ou d’une solution intégrée | L’entreprise produit des biens et des services en réponse à une demande (préexistante ou non) pour créer de la richesse.  Les biens et les services évoluent pour répondre aux nouvelles exigences de la demande dans un contexte économique, technologique et environnemental en mutation.  L’évolution de la consommation s’accompagne de changements de pratiques, notamment la possible dissociation entre propriété et usage (à titre d’illustration, abonnement à des sites de musique en ligne plutôt qu’achat de CD), le développement de la production circulaire (biens entièrement recyclables ou produits à base de biens recyclés, biens d’occasion…) en opposition à la production linéaire.  Ces changements sont mis en évidence à partir d’illustrations concrètes. |
| Comment une entreprise organise-t-elle sa production ? | * Repérer les facteurs de production d’une entreprise. * Décrire et schématiser l’organisation de la production d’une entreprise. * Expliquer un choix de production pour une entreprise. | Facteurs de production  Les différentes étapes de la gestion de production  Productivité  Modes de production  Chaîne de valeur  Externalisation  Croissance interne/externe  Investissement | L’entreprise a besoin, pour son activité, de facteurs de production : capital (technique et financier), travail (compétences), matières premières et produits intermédiaires.  Au travers d’exemples pris dans le secteur d’activité des élèves, il convient :   * d’identifier les différentes étapes de la production (chaîne de la valeur) ; * de repérer les incidences du choix du mode de production adopté (flux tendus, flux poussés) sur l’organisation de la production (approvisionnement, stockage, production, qualité, logistique).   L’entreprise est amenée à réaliser des choix au regard de sa productivité et en vue de sa croissance. L’élève doit pouvoir, dans un contexte donné, les expliquer. |
| Comment une entreprise peut-elle s’adapter à son environnement ? | * Présenter les principaux éléments de l’environnement de l’entreprise. * Expliquer une décision d’entreprise soit pour exploiter une opportunité soit pour contrer une menace de son environnement. | Structures de marché  Labels, normes  Responsabilité sociale des entreprises (RSE)  Caractéristiques de l’environnement : facteurs politiques, légaux, économiques, socioculturels, technologiques et environnementaux | Les différentes structures de marché (concurrence, monopole, oligopole) sont mises en évidence au sein d’un secteur d’activité ainsi que les rôles joués par les normes (ISO) et labels.  L’environnement d’une entreprise se caractérise par différents facteurs parmi lesquels il est possible de dégager des opportunités et des menaces.  L’élève est amené à expliquer une prise de décision à travers des situations simples. |

**Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 19 heures de l’enseignement total sur les 3 années de formation.**

### Module 3 - De la création de valeur à sa répartition.

L’entreprise est l’un des acteurs clés de la création de valeur dans l’économie. Cette création de valeur est mesurée par la valeur ajoutée, créée à partir du processus de production et fonction du prix de vente. Elle est ensuite répartie entre les différents agents.

Le PIB, principal indicateur de richesse d’un pays, prend en compte cette valeur ajoutée. D’autres indicateurs existent et viennent compléter la mesure de cette richesse. L’État redistribue une partie de la richesse créée pour financer différents domaines dont la protection sociale.

Suite aux opérations de redistribution, les ménages réalisent des arbitrages entre consommation et épargne, en fonction de leur revenu disponible.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Questions | Capacités | Notions | Indications complémentaires |
| Comment une entreprise crée-t-elle de la valeur ? | * Calculer un coût dans une situation donnée. * Calculer la valeur ajoutée. * Identifier un choix de partage de la valeur ajoutée au sein d’une entreprise * Commenter le résultat d’une entreprise. | Charges (fixes et variables)  Coûts  Valeur ajoutée  Répartition de la valeur ajoutée  Chiffre d’affaires, résultat (bénéfice ou perte) | La création de valeur est l’un des objectifs recherchés par l’entreprise. À partir d’exemples simples, en lien avec le secteur d’activité, les différents coûts (coûts d’achat, de production, de revient) et la valeur ajoutée sont calculés. Le chiffre d’affaires est distingué du résultat.  L’entreprise distribue cette richesse créée à différents acteurs (apporteurs de capitaux, entreprise elle-même, salariés, clients, fournisseurs, État). Les choix liés au partage de la valeur ajoutée sont présentés. |
| Quels sont les éléments à prendre en compte par une entreprise pour fixer un prix de vente ? | * Repérer les composantes du prix de vente. * Expliquer la fixation d’un prix dans un contexte donné. | Prix  Prix psychologique  Marge  Compétitivité | Le prix de vente est supérieur au coût de revient dans une situation saine ; il doit en effet permettre de dégager une marge. Sa fixation prend en compte d’autres éléments : prix psychologique, concurrence…  Il s’agit à partir d’un contexte emprunté au secteur d’activité d’amener l’élève à expliquer la fixation d’un prix. |
| Comment se répartit la richesse produite par les agents dans une économie ? | * Commenter les indicateurs de mesure de richesse. * Identifier l’action de l’État et des collectivités territoriales dans la répartition de la richesse. | PIB : définition et limites  IDH  Revenu primaire, revenu disponible  Répartition primaire  Prélèvements obligatoires  Redistribution  Protection sociale : les risques couverts  Budget de l’État | L’activité économique crée de la valeur et dégage de la richesse mesurée par le PIB. Les agents économiques perçoivent des revenus primaires, rémunération de leur participation à la création de la richesse. Les différents types de revenus (activité, propriété, mixte) sont identifiés.  L’État et les collectivités territoriales réalisent des opérations de redistribution par le biais des prélèvements obligatoires et le versement de revenus de transfert, notamment ceux issus de la protection sociale.  L’examen du budget de l’État permet d’identifier l’action de l’État dans la répartition de la richesse. |
| Comment les ménages gèrent-ils leur budget ? | * Identifier les principaux postes de consommation et leurs évolutions. * Repérer les évolutions des modes de consommation des ménages. * Identifier différentes formes d’épargne. | Pouvoir d’achat  Répartition entre consommation et épargne  Formes de consommation et d’épargne  Budget  Coefficients budgétaires  Dépenses pré-engagées  Financement au comptant, à crédit, location avec option d’achat | Les ménages disposent d’un revenu disponible qu’ils partagent entre consommation et épargne. Il importe de clarifier ces notions et de repérer les évolutions éventuelles de la répartition du revenu disponible. Le concept de pouvoir d’achat est explicité dans une perspective d’analyse de ses évolutions.  À partir de l’analyse simple du budget d’un ménage, il convient de repérer les différentes catégories de dépenses en précisant si elles sont pré-engagées (logement, assurances, télécommunications…).  À partir de données statistiques, les différentes catégories de dépenses (et leurs coefficients budgétaires) peuvent être comparées au niveau local, national, voire européen.  La complexité de certains moyens de financement rend nécessaire leur identification. À partir de cas simples, il est possible de les identifier et d’en tirer les avantages et les inconvénients. |

**Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 22 heures de l’enseignement total sur les 3 années de formation.**

### Module 4 – Les mutations de la relation de travail.

L’organisation du travail est profondément modifiée par le développement du numérique qui influence la relation entre l’entreprise et l’individu, au niveau des modalités de travail et des compétences attendues. Au cœur de cette évolution se situe, notamment, le choix entre le recrutement des salariés et l’externalisation de certaines activités auprès de travailleurs indépendants : l’évolution de ces deux catégories révèle une modification profonde des pratiques des entreprises.

La relation de travail, formalisée sous statut de salarié ou d’indépendant par un contrat de prestation de services, s’intègre dans un cadre juridique régi par le droit du travail ou le droit civil.

La formation tout au long de la vie participe à la professionnalisation et constitue un moyen d’actualiser des compétences ou d’en acquérir de nouvelles. Sécuriser son parcours dans un monde en mutation nécessite que l’individu suive les évolutions de la profession et dispose des compétences attendues par l’entreprise.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Questions | Capacités | Notions | Indications complémentaires |
| En quoi la relation de travail est-elle modifiée par le développement du numérique ? | * Repérer les conséquences du développement du numérique sur la relation de travail et la flexibilité. * Analyser les évolutions récentes du salariat et des indépendants. * Identifier les enjeux et les risques professionnels de l’usage d’e-communication. | Modalités de travail  Plates-formes collaboratives  Salariat et indépendant  Flexibilité  Décloisonnement entre la vie privée et la vie professionnelle | Le développement du numérique (big data, dématérialisation, mobilité, intelligence artificielle…) modifie la nature de la relation de travail par l’apparition de nouvelles modalités (travail collectif, collaboratif, travail à distance, en mode projet, télétravail…). Ces dernières entraînent une plus grande flexibilité et de nouvelles modalités d’externalisation qui génèrent une augmentation des travailleurs indépendants. Il importe d’identifier les travailleurs indépendants et les salariés pour commenter les évolutions de ces deux formes de relation de travail.  À travers des situations concrètes, l’élève est amené à identifier les différentes conséquences du développement du numérique sur la relation de travail.  L’usage régulier de l’e-communication questionne le périmètre de son utilisation : à des fins personnelles ou professionnelles, sur le lieu de travail ou ailleurs. Il permet de poser la question du décloisonnement entre la vie privée et la vie publique et celle de l’identité numérique. |
| Quel cadre juridique pour une relation de travail : salarié ou indépendant ? | * Distinguer les statuts de salariés et d’indépendants. * Vérifier, dans un contexte donné, le (les) motif(s) de recours à un CDI, CDD, CTT. * Repérer pour une situation de travail salariée, les règles juridiques applicables. * Identifier les droits et obligations de l’employeur et du salarié. * Exposer les modalités de rupture possibles d’une relation de travail (salariale ou indépendante) dans une situation donnée. | Contrat d’entreprise  Statut du travailleur indépendant  Contrat de travail : les éléments caractéristiques  Différents types de contrat de travail (CDI, CDD, CTT)  Hiérarchie des sources de droit en droit du travail  Obligations de l’employeur et du salarié  Durée du travail (durée légale, temps partiel, heures complémentaires, supplémentaires, congés payés)  Bulletin de paie  Représentants du personnel  Les modes de rupture de la relation de travail | La hiérarchie des sources du droit du travail (code du travail, convention collective, accord d’entreprise et règlement intérieur) est abordée dans une optique professionnelle, notamment pour la durée légale du travail ou la sécurité au travail.  En prenant appui sur des cas concrets, son étude se poursuit par la présentation des modes de contractualisation de la relation de travail (contrat de travail et contrat d’entreprise) afin de déterminer le régime juridique applicable (statut salarié et indépendant) et ses conséquences.  Il convient, en lien avec le secteur d’activité professionnel, d’insister sur le régime juridique du statut salarié et d’identifier les éléments caractéristiques d’un contrat de travail (lien de subordination, prestation et rémunération), les droits et obligations de l’employeur et du salarié (notamment en matière de formation). La durée du travail est étudiée lors de l’analyse du bulletin de paie. L’étude de la représentation des salariés permet de distinguer leurs rôles dans les instances.  Le contrat de travail peut être résilié à l’initiative de l’employeur ou du salarié. Il s’agit d’exposer les principes liés aux modes de rupture du contrat de travail. Parallèlement, la fin de la relation de travail est abordée dans le cas du travailleur indépendant. |
| Pourquoi entrer dans une logique de formation tout au long de la vie ? | * Repérer les enjeux, pour une personne, de la formation tout au long de la vie. * Identifier les possibilités de formation pour une personne. | Formation initiale/continue  VAE, contrats d’apprentissage, de professionnalisation  Compétences/qualifications : formations diplômantes, qualifiantes, certifiées  Formation tout au long de la vie et portabilité des droits | Face aux mutations des différents métiers, les compétences attendues par les entreprises évoluent rapidement. L’élaboration d’un nouveau cadre de formation tout au long de la vie cherche à répondre à cette problématique à travers la démarche d’acquisition de compétences complémentaires.  Il s’agit de présenter les enjeux de la formation tout au long de la vie, d’encourager les élèves à poursuivre leur professionnalisation afin de développer leur adaptabilité.  Le cadre juridique de la formation tout au long de la vie (le compte personnel de formation) ainsi que les principaux dispositifs et modalités de formation sont étudiés. |

**Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 24 heures de l’enseignement total sur les 3 années de formation.**

1. Ici, comme dans l’ensemble du texte, le terme « élève » désigne l’ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation. [↑](#footnote-ref-1)